

Obtenir le diplôme SSIAP 3 par équivalence

DURÉE : 3,5 Jours (24H30)

Prix : 1 380,00 € HT



PRÉSENTIEL



ÉLIGIBLE CPF

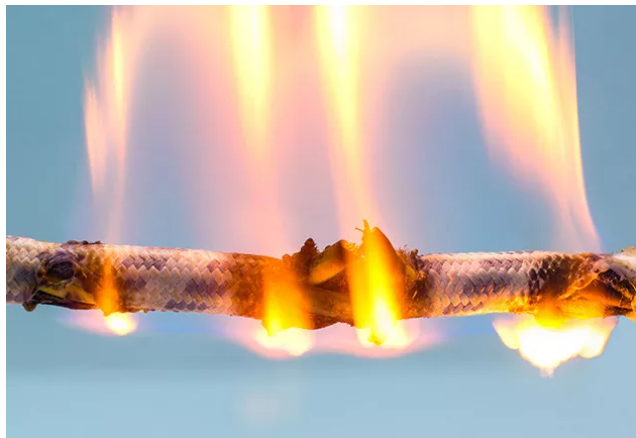


FORMATION CERTIFIANTE



FORMATION QUALIFIANTE

Ref: PR-SSIAP-3-MC-DUT



Objectifs et compétences visés

- Acquérir les connaissances nécessaires pour :
 - diriger le service de sécurité assurant la sécurité des personnes et des biens dans un IGH ou un ERP,
 - conseiller le chef d'établissement,
 - définir le programme de contrôle et d'entretien des moyens de secours,
 - gérer le budget du service.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Toute personne souhaitant devenir chef de service de sécurité incendie en ERP ou en IGH et remplissant les conditions d'accès au module complémentaire du SSIAP 3 conformément aux exigences de l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.

Prérequis

- Être titulaire du DUT Hygiène et Sécurité Environnement, options "protection des populations - sécurité civile" ou "protection civile" ou "hygiène et sécurité publique".

- Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes : PSE 1, ou SST en cours de validité, ou PSC 1 de moins de 2 ans.

Ce programme, défini par le ministère de l'Intérieur, est conforme à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié.

Pour pouvoir exercer votre fonction dans un service de sécurité incendie vous devez mettre à jour vos compétences tous les 3 ans, pour cela vous devez effectuer :

- un recyclage si vous n'avez pas dépassé votre date anniversaire de diplôme et si vous avez effectué un minimum de 1607 heures sur les 36 derniers mois dans votre fonction, **OU**
- une remise à niveau si votre date anniversaire de diplôme est dépassée ou si vous avez effectué moins de 1607 heures sur les 36 derniers mois dans votre fonction.

Contenu de la formation

- La réglementation applicable en ERP et IGH.
- Le feu et ses conséquences : la mise en oeuvre des moyens d'extinction.
- Management de l'équipe de sécurité : organisation du service, notions en droit civil et pénal.
- Budget du service sécurité : le suivi budgétaire, la fonction achats, la fonction maintenance.

Modalités

Modalités d'évaluation

Cette formation permet d'obtenir, sans évaluation, le diplôme SSIAP 3 par équivalence.

Le taux de réussite en 2020 est de 100%.

Nos plus

Les ouvrages suivants sont remis aux stagiaires :

- "Règlement de sécurité contre l'incendie des ERP"
- "Règlement de sécurité contre l'incendie des IGH"

Votre formation peut être 100% prise en charge

Montant de la formation : **1 380,00 €**



CNPP dispose d'un agrément pour délivrer la certification « Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes (SSIAP) niveau 3 », enregistrée dans le Répertoire Spécifique de France Compétences sous le numéro [RS 5643](#).

Cette offre de formation est éligible à Mon Compte Formation - CPF

Si vous souhaitez mobiliser votre CPF pour financer cette formation, vous pouvez directement vous inscrire depuis votre compte CPF.

[Cliquez ici](#)

Code RNCP-RS : 5643

[Contactez-nous](#)

En bref

21000

stagiaires / an



Des infrastructures
pédagogiques uniques

+ de 500

diplômés / an

+ de 400

intervenants



Les prochaines sessions

Pas de session disponible en ce moment

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

0821 20 2000